

大法欽差駐劄中國總理本國事務全權大臣白

為

給發執照保護事茲因遵行

大清國

大皇帝

特派

欽差便宜行事全權大臣

於咸豐八年五月十七日及十年九月十二日在天津順

天兩城內設立和約章程第八第六前後等款故本大臣將此執照交付本國

人傳天主教之士 羅類師 收得為據本大臣因深知 羅公 係我國名士

才德兼優者所以請頒

大清執政大臣及各省文武官員遵照大吏自此以後傳教士羅公在廣東省內來去

傳教居住無論何處租買田地建造天主堂屋宇均聽其便絲毫不可留難當

以賓禮相待並望隨時照料切勿袖手旁觀庶臻妥協為此本大臣給發此照

俾凡屬

大清國所轄內外各處咸宜遵照毋違以示和約章程永垂不朽此實本大臣之所

厚望也

右付傳教士羅公收執

遵

光緒 三 年 十一 月 初 八 日 由本法國全權大臣公署發

再者無論何處設有叛逆斷不准執照之人任意前往

執照人花押

本署護照存冊第 法 百 捌 拾 伍 號

Catholic Diocese of Hong Kong  
聖 多 明 各 堂 總 署  
ARCHIVES OFFICE  
No. d'Ordre.

655

Légation de France

EN CHINE.

Au Nom

DU PEUPLE FRANÇAIS

En vertu de l'article 8 du Traité, conclu à Tientsin, entre la France et la Chine,  
le 27 Juin 1858, Nous, Louis Extradiinaire et Ministre Plénipotentiaire  
près les Substituts Civiles et Militaires, Généraux & Provinciaux, Supérieurs et Inférieurs  
de la Chine et des Pays adjacents, de laisser librement passer Monsieur l'abbé  
Louis Diazzioli, Missionnaire Catholique.

se rendant dans la province de Kwangtung la Préfecture de \_\_\_\_\_  
et le district de \_\_\_\_\_ et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent passeport délivré en la Chancellerie de la Légation

le 22 Décembre 1877.

du Ministre de France

U<sup>o</sup> Missionnaire



Signature du Viceroy